

d'Adon, rend compte à Charlemagne des reconstructions qu'il a fait opérer, parmi lesquelles il signale les églises de Saint-Nizier et de Sainte-Marie; et l'on ne peut pas se tromper sur la question de savoir quelle était cette église de Sainte-Marie; car il paraît qu'il n'en existait alors à Lyon qu'une seule sous ce vocable exclusif. (Alm. de 1755 — Péricaud aîné. Arch. hist, t, I, p. 342; t, IV, P. 38. — Descript. de Lyon. 1741. — Colon. hist. litt. II, p. 201.)

Ce ne fut même que longtemps après, dans le XII^e siècle, que s'éleva la chapelle de Fourvière. Voici, au sujet de la plus ou moins grande antiquité de cette chapelle, les opinions des deux auteurs qui se sont occupés de son histoire. M. l'abbé Cahour, dans son livre de *Notre-Dame de Fourvière* (1838), penche vers l'opinion qui assigne une haute antiquité à la chapelle; cependant il n'est pas trop affirmatif: « On regrettera, « dit-il, de ne retrouver ni l'époque précise de la première fondation du sanctuaire de Notre-Dame, ni « l'origine de son image célèbre.

« Le nuage obscur qui a dérobé à nos yeux l'origine « de la chapelle et de son image, dépose en faveur de « son antiquité. (Introduction.)

« Ce sanctuaire, bâti vers le milieu du IX^e siècle, fut-
« il précédé par quelque autre oratoire dédié à la sainte
« Vierge, dès les premiers temps du christianisme? Tout
« porte à le croire. Nous n'avons cependant que de
« simples conjectures sur cette première époque de
« l'origine de son culte à Fourvière. » (P. 22.) L'abbé
Cahour met sur le compte de la chapelle de Fourvière ce
que Leidrade dans la lettre précitée dit de la recons-